

13^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Le 9 juillet 2008

SOMMAIRE

Ordre du jour	p.3
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 juin 2007	p.4
Rapport annuel 2007-2008	p.9
Liste des membres du Conseil d'administration	p.25
Le personnel	p.26
Règlements d'Oasis Centre des femmes	p.27
Avis de convocation	p.42

Annexe : États financiers 2007-2008

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'OASIS CENTRE DES FEMMES

*Mercredi 9 juillet 2008, 18h00
Metro Hall, 55 rue John, salle 309
Toronto*

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
3. Déclaration d'ouverture de l'Assemblée générale annuelle
 - 3.1. Lecture de convocation
 - 3.2. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière A.G.A. du 27 juin 2007
5. Ouverture de la période de mise en candidature et rapport du comité de nomination
6. Présentation du rapport annuel 2007-2008
 - 6.1. Présentation du rapport de la présidente du Conseil d'administration
 - 6.2. Présentation du rapport de la directrice générale
7. Présentation des états financiers
 - 7.1. Adoption des états financiers
 - 7.2. Nomination des vérificateurs pour l'année 2008-2009
8. Clôture de la période des mises en candidature
 - 8.1. Présentation des mises en candidature
9. Élection du Conseil d'administration
10. Varia
11. Levée de l'Assemblée générale annuelle

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2007**

1. Mot de bienvenue

À 18h30, Josée GUIBORD a ouvert l'Assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux participantes après s'être assurée que le quorum était atteint.

2. Élection d'une présidente et d'une secrétaire d'Assemblée générale annuelle

Anna VELTRI est proposée comme présidente de l'Assemblée générale annuelle et Marion BONAFOS comme secrétaire.

Proposées par : Josée GUIBORD

Appuyées par : Isabelle JEANSON et Zheni NASI

3. Déclaration d'ouverture de l'Assemblée générale annuelle

3.1. Après un remerciement, Anna VELTRI se présente. Elle explique qu'elle gère un Centre communautaire pour adultes à Brampton.

3.2. Anna VELTRI fait ensuite lecture de la convocation et déclare l'ouverture de la 12^{ème} Assemblée générale annuelle d'Oasis Centre des femmes.

3.3. La présidente a demandé à l'Assemblée d'adopter l'ordre du jour.

Proposé par : Tonia MORI

Appuyé par : Christine LAROUCHE

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2006

La présidente de l'Assemblée invite les membres présents à lire le procès-verbal avant de passer à son adoption. L'adoption du procès-verbal est proposée par Josée GUIBORD et appuyée par Claudette NTAKIRUTIMANA.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1^{er} juin 2006 est adopté à l'unanimité.

5. Ouverture de la période de mise en candidature et rapport du comité de nomination

Avant de déclarer l'ouverture de la période de mise en candidature, Josée GUIBORD fait le rapport du comité de nomination en donnant un aperçu de la situation actuelle au sein du Conseil d'administration.

5.1. Se représentent au Conseil d'administration : Josée GUIBORD, Isabelle JEANSON et Claudette NTAKIRUTIMANA.

5.2. Géraldine OFFEN, Zheni NASI renouvèlent leur mandat

5.3. Béatrice MUKAYIRANGA se présente en tant que nouvelle membre.

La période de mise en candidature est déclarée ouverte à 18h40.

6. Présentation du rapport annuel 2006-2007

Josée GUIBORD et Tatjana SEKULIC, respectivement Présidente du Conseil d'administration et Directrice générale d'Oasis Centre des femmes ont présenté leur rapport pour l'année 2006-2007. Tatjana SEKULIC, ayant perdu la voix, se fait assister par Carole NKOA pour la lecture de son rapport.

Oasis Centre des femmes a connu une année extraordinaire, une santé financière excellente et s'est vraiment concentré sur l'extérieur, avec notamment l'ouverture de son bureau satellite à Brampton et son premier film corporatif.

Oasis Centre des femmes n'a pas cessé d'organiser des entrevues avec les médias et des campagnes de levées de fonds.

Encore une fois, la célébration de la journée internationale de la femme a été un vrai succès.

Pour l'année 2007-2008, Oasis Centre des femmes va continuer son ouverture vers l'extérieur, notamment en finançant sa première grande campagne de publicité dans les transports en commun.

La présidente de l'Assemblée générale remercie toute l'équipe d'Oasis Centre des femmes pour tout le travail qui a été accompli.

7. Présentation des états financiers

7.1. Adoption des états financiers

Géraldine OFFEN, trésorière, a présenté les états financiers de l'année fiscale 2006-2007. La réception des états financiers pour l'année fiscale 2006-2007 tels que présentés a été proposée par Carole NKOA et appuyée par Tonia MORI.

Les états financiers de l'année fiscale 2006-2007 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration.

7.2. Nomination des vérificateurs pour l'année 2007-2008

On propose la firme Kriens-Larose, LLP pour la vérification des états financiers pour l'année fiscale 2007-2008.

Proposée par : Géraldine OFFEN

Appuyée par : Josée GUIBORD

8. Clôture de la période de mise en candidature

À 19h10 est déclarée la clôture de la période de mise en candidature.

Josée GUIBORD fait la présentation des candidatures au Conseil d'administration d'Oasis Centre des femmes :

- Josée GUIBORD, Présidente qui se représente.
- Isabelle JEANSON, Vice-présidente qui se représente.
- Géraldine OFFEN, Trésorière qui renouvelle son mandat.
- Claudette NTAKIRUTIMANA, Administratrice, qui se représente.
- Zheni NASI, Administratrice qui renouvelle son mandat.
- Christine LAROUCHE et Linda NAGY, Administratrices qui ne restent pas.
- Béatrice MUKAYINRANGA, nouvelle membre, Administratrice. Béatrice travaille bénévolement dans la communauté (fait partie de La raison des femmes francophones en Ontario et du CA des Africains de Toronto, du Fonds des enfants du Rwanda de Toronto) et travaille dans une compagnie pharmaceutique. Elle accepte sa mise en candidature.
- Anna VELTRI se présente également comme nouvelle membre du Conseil d'administration, pour représenter le bureau de Brampton.

9. Élection du conseil d'administration

L'élection de Josée GUIBORD, Isabelle JEANSON, Claudette NTAKIRUTIMANA Anna VELTRI, et Béatrice MUKAYINRANGA comme membres du Conseil d'administration est proposée par Tatjana SEKULIC et appuyée par Priya PRASAUD.

10. Varia

- 10.1. À la demande de Tatjana SEKULIC, Directrice générale, Carole NKOA présente les employées d'Oasis Centre des femmes à l'assemblée.
- 10.2. Mina HIMMI RAZZOKIA prend la parole au nom de Jean-Gilles PELLETIER, Directeur du Centre francophone de Toronto qui s'excuse de ne pas être présent à

l'Assemblée générale mais tient à préciser qu'il est fier de travailler avec Oasis Centre des femmes et d'être partenaire.

10.3. Mina HIMMI RAZZOKIA remercie également Jacques ROY, Avocat à la cellule juridique du Centre francophone, d'être présent.

11. Levée de l'Assemblée générale

Mawuena GBESEMETE propose la levée de l'Assemblée générale annuelle et est appuyée par Tonia MORI.

Anna VELTRI, présidente de la 12^{ème} Assemblée générale annuelle déclare l'Assemblée levée à 19h25.

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

**Rédigé par Tatjana Sekulic, Directrice générale
et Carole Nkoa, Responsable des communications
appuyées des membres du Comité de gestion**



TABLE DES MATIÈRES

1. L'Organisme.....	p.11
1.1 La mission.....	p.11
1.2 La vision.....	p.11
1.3 Les valeurs.....	p.11
2. Les services de soutien.....	p.11
2.1 Le programme Appui transitoire.....	p.11
2.2 Programme de counselling en matière de violence conjugale MSSC.....	p.13
2.3 Counselling et soutien par les pairs MPG.....	p.13
3. Ligne de soutien pour femmes francophones victimes de violence.....	p.14
3.1 Formation.....	p.15
3.2 Activités de promotion.....	p.15
4. Programmes et activités communautaires.....	p.17
4.1 ActionFemmes.....	p.17
4.2 Programme Élan (préparation à l'emploi).....	p.18
5. Activités de promotion et communications.....	p.18
5.1. Promotion, prévention et sensibilisation.....	p.18
5.2. Campagne publicitaire dans le transport en commun (GTA et Halton-Peel)...	p.22
5.3 La Journée internationale de la femme.....	p.23
5.4 Émission radio Choqolat Thérapie.....	p.23
5.5 Emphase sur certains événements auxquels Oasis Centre des femmes participe.....	p.24

1. L'organisme

1.1 La mission

Oasis a pour mission d'éliminer la violence et d'améliorer la situation des femmes francophones de la grande région de Toronto:

- en leur offrant des services variés qui visent à promouvoir leur autonomie tout en les soutenant dans leurs démarches et,
- en sensibilisant la communauté à la violence faite aux femmes.

1.2 La vision

En 2010, Oasis est un organisme féministe reconnu dans la communauté par son expertise et sa capacité d'offrir des services complets et de qualité aux femmes francophones. Par son engagement proactif, Oasis crée des services accessibles et diversifiés, là où il y a des besoins émergents.

1.3 Les valeurs

- Respect
- Intégrité
- Féminisme (approche féministe)
- Justice sociale

2. Les services de soutien

Les services de soutien incluent les consultations individuelles à court terme ou d'urgence, le suivi à long terme, les groupes de soutien, l'accompagnement, l'intervention, la revendication des droits et l'appui transitoire dans les maisons d'hébergement (excluant la ligne de soutien pour femmes francophones).

Les principales situations rencontrées lors des consultations étaient entre autres, reliées à la problématique des agressions sexuelles dans l'enfance et/ou à l'âge adulte, à la violence physique, psychologique, économique ou autres formes d'abus dans les relations intimes, et à d'autres besoins de base tels l'immigration, le logement, la santé, l'éducation, etc.

2.1. Le programme d'appui transitoire

Créé en 2000, par le Gouvernement de l'Ontario, le programme en appui transitoire dessert les femmes francophones victimes d'abus et de violence de la part de son partenaire en leur fournissant des services d'appui et de soutien au logement et en les

soutenant à l'élaboration d'un plan de sécurité fondé sur les principes de la planification axée sur la personne, de l'autodétermination et du choix, et s'assurer de fournir des services qui tiennent compte de ces plans.

Buts du programme :

Le programme d'appui transitoire et de soutien au logement est offert pour :

- Accroître la sécurité des femmes et de leurs enfants;
- Aider les femmes et leurs enfants en améliorant leur estime de soi et en optimisant leur capacité à vivre à l'abri de la violence familiale;
- Éviter le recours ultérieur à une aide plus intensive et plus envahissante;
- Aider les femmes en ce qui concerne les questions de santé, de sécurité et de bien-être;
- Aider les femmes à vivre un large éventail d'expériences pour qu'elles puissent faire des choix éclairés concernant l'orientation qu'elles veulent donner à leur vie future.

Service particulier fourni :

- Aide pour trouver les services de soutien nécessaire dans divers domaines, notamment les domaines suivantes : logement, counselling à long terme, soutien au rôle parental, recyclage scolaire, formation professionnelle, soutien du revenu, aide juridique, services de santé et de mieux-être;
- Suivi étalé sur une période de 6 à 12 mois pour s'assurer que le plan de soutien transitoire a été réalisé, au besoin.

108 nouvelles femmes ont demandé de l'aide dans le cadre de ce programme pendant l'année financière 2007-08 (123 en 2006-07). L'intervenante a effectué de multiples interventions auprès d'elles pour un total de **755** heures d'intervention, tel que des accompagnements lors de rendez-vous divers (légaux, médicaux, sociaux, intervention dans les maisons d'hébergement et soutien immédiat).

Le programme d'Appui transitoire est un programme qui continue de répondre aux besoins des femmes dans la lutte contre la violence en mettant à leur disposition des moyens pour réduire de multiples barrières à la sortie des situations de violence et d'abus. Il reste néanmoins des défis particuliers aux femmes francophones dans un milieu comme Toronto qui persistent et qu'il faudrait continuer à chercher des moyens pour les contrer. Ces défis sont entre autres :

- la limitation à l'accès complet des services et ressources qui sont majoritairement Anglophones,
- l'absence de maison d'hébergement francophone et de ce fait, la dispersion des usagères, s'y ajoutant, la rigidité des partenaires anglophones, constituent un défi majeur vécu aussi bien par les usagères que par l'intervenante pour rejoindre les femmes,

- la majorité des femmes servies proviennent des cultures ou des communautés qui mettent beaucoup de barrières et freins au processus de dénonciation ou de sortie de la violence. Cela entraîne une charge de travail extra à l'intervenante et même à l'organisme pour établir des limites dans l'intervention,
- enfin le volume du travail d'intervention en soi et les exigences administratives en appellent à l'organisme et aux bailleurs de fonds de penser aux mécanismes d'ajustement de l'offre de services aux besoins qui ne cessent d'accroître.

2.2 Programme de counselling MSSC

Ce programme financé par le MSSC a pour objectif de fournir des services communautaires de counselling général, de soutien et d'orientation aux femmes qui ont subi de la violence ou des agressions sexuelles, y compris des agressions sexuelles durant leur enfance, et à leurs enfants pour qu'ils puissent vivre à l'abri de la violence familiale. Les types de services de counselling prévus comprennent : counselling en cas de crise et soutien (planification de la sécurité, défense de droits, renseignements sur les droits, orientation, soutien de suivi, services d'approche); counselling en cas d'agression sexuelle; counselling thérapeutique à long terme (pour aider les femmes qui ont subi de la violence à mieux comprendre la problématique de la violence faite aux femmes, à se prendre à main et à faire face aux conséquences de la violence). Un des objectifs principaux de ce programme est de soutenir à l'élaboration d'un plan de sécurité pour les femmes et leurs enfants qui ont subi des actes de violence familiale afin d'assurer leur sécurité immédiate et de les aider à éviter d'autres épisodes de violence.

L'intervention proposée par Oasis repose sur les principes de l'intervention féministe (non jugement, empathie, respect des choix...) et à une approche multiculturelle. Elle est confidentielle, personnalisée et s'adapte aux besoins et à la réalité de vécu de chaque femme.

L'objectif du travail réalisé par les femmes pendant les séances de counselling est un processus de reconstruction qui leur permet de retrouver sécurité et contrôle de leur vie. C'est une étape qui permet aux femmes de commencer ou de poursuivre un processus de changement vers une vie meilleure. C'est un espace où elles peuvent prendre du temps pour regarder ce qui se passe et ce qui s'est passé dans leur vie, de réfléchir aux différentes options qui s'offrent à elle, d'obtenir de l'information...

51 nouvelles femmes ont bénéficié de ce programme en 2007-08 (50 en 2006-07) et 10 parmi ces femmes ont reçu des consultations thérapeutiques de longue durée.

2.3 Counselling et soutien par les pairs MPG

Le Ministère du Procureur général nous octroie des subventions de fonctionnement pour fournir des services d'intervention d'urgence, du soutien et d'aide immédiat aux victimes

d'agression sexuelle, de viol ou d'inceste, ou notamment , à leurs familles, partenaires et ami(e)s.

Ce programme nous permet de faire de la sensibilisation et d'éducation du grand public, dont le but est de fournir des renseignements sur la violence sexuelle afin de briser les mythes et les préjugés qui règnent au sujet de la violence sexuelle.

Nous offrons également de multiples services pour aider les femmes dans les domaines médical, juridique ainsi que social et nous faisons sur demande de l'accompagnement à des endroits où les usagères doivent recevoir des services : un hôpital, un poste de police, un tribunal, une clinique médicale, ou d'autres services sociaux.

Nous offrons aussi des ateliers d'art thérapie permettant aux femmes francophones victimes de violence d'explorer leur vécu de façon créative, dans une atmosphère détendue et à leur propre rythme, à travers l'art visuel, le mouvement, l'écriture, etc. Nous avons établi plus de **3800** contacts divers avec des femmes francophones de la grande région de Toronto et de Brampton en 2007-08 (3500 en 2006-07).

Nous avons desservi, dans le cadre de ce programme, 2801 nouvelles femmes qui sont victimes de violence ou d'agression à caractère sexuelle.

3. Ligne de soutien pour femmes francophones victimes de violence Femaide (1-877-336-2433)

La ligne Femaide est la porte d'entrée des services en français en Ontario pour les femmes aux prises avec la violence à caractère sexuelle ou la violence conjugale. Depuis avril 2005, elle est accessible à l'ensemble des femmes d'expression française, dans toutes les régions de l'Ontario. Une usagère compose un numéro unique, et elle obtient une réponse d'une intervenante en provenance de sa région, soit du Nord, de l'Est ou du Sud de l'Ontario. Si la Ligne s'avère occupée, l'appel sera réacheminé (ce que nous appelons la cascade) vers la prochaine région. Nous avons choisi ce modèle afin d'assurer que les intervenante qui répondent à l'appel soit bien informées des réalités régionales et ainsi offrir la meilleure information possible. Même si ce modèle présente des défis au niveau de la coordination, il semble bien être accueilli par la communauté puisque depuis ses débuts, la Ligne connaît une augmentation constante du nombre d'appel, dépassant même les prévisions. Les appelantes en sont satisfaites et les services partenaires continuent à soutenir la Ligne par la promotion dans la communauté.

En plus de bien répondre aux besoins des usagères, Femaide soutient les services en place de deux manières : elle offre une aide immédiate en dehors des heures d'opération des autres services et elle fait connaître les services directs. La ligne permet d'identifier les lacunes dans le continuum de services et les enjeux présents en Ontario français, et elle contribue à la concertation entre les services pour un meilleur soutien aux femmes ontariennes.

La ligne de soutien pour femmes 1-877-Femaide est administrée communément par des services directs en provenance de trois régions de l'Ontario : le Centre Victoria pour femmes de Sudbury pour les régions des codes téléphoniques du 705 et 807, Oasis Centre des femmes de Toronto pour les régions 519, 647, 226, 289, 905 et 416, et par la Maison d'amitié d'Ottawa et le Centre des ressources de L'Est d'Ottawa pour la région du 613. Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOCVF) joue un rôle de concertation et de soutien au travail de trois régions. Les directrices et les agentes de liaison des organismes gestionnaires se rencontrent régulièrement pour discuter des défis rencontrés, tant au niveau de l'intervention à la Ligne que de la gestion des ressources.

Les organismes gestionnaires de la ligne de soutien s'engagent à :

- offrir des services de soutien de qualité en matière de violence dans les relations intimes et de violence à caractère sexuel,
- offrir gratuitement un service téléphonique de soutien, d'aiguillage et d'information aux femmes victimes de violence. Le service sera offert 24 heures sur 24, sept jours par semaine, par des intervenantes formées et salariées,
- offrir des services confidentiels en conformité avec les lois en place, qui imposent des limites dans les cas d'abus envers des enfants, de probabilité de suicide, ou d'intentions homicides,
- offrir de l'information, de l'aiguillage et du soutien aux familles, aux ami(e)s, aux fournisseurs de services, et aux professionnel(le)s qui sont en contact avec les femmes victimes de violence,
- offrir des services accessibles aux malentendantes via un numéro ATS.

Dans la région du Centre-Sud, Oasis Centre des femmes a donc répondu à **1258** appels en 2007-08.

3.1 Formation

Les 23-24-25 novembre 2007, les intervenantes de Femaide ont participé à une formation de 3 jours portant sur les pratiques établies dans le manuel d'opération de la Ligne nouvellement terminé. De plus dans chaque région, les coordonnatrices organisent des formations pour l'équipe d'intervenantes (réalités et besoins des femmes immigrantes; réalités et besoins des femmes ayant un handicap; formation juridique; la sécurité au travail et l'épuisement professionnel; atelier sur l'homophobie; comment intervenir en cas de flashback; formation pratique et l'entrée de données sur le système Surveyor; l'utilisation de l'appareil A.T.S. par la Société canadienne de l'ouïe)

3.2 Activités de promotion

Au niveau provincial, nous avons constaté que plusieurs stratégies doivent être utilisées pour bien faire connaître la Ligne. Si l'an dernier, des activités à la grandeur de la

province avaient été choisies, cette année c'est l'approche locale et régionale qui a dominé. Nous avons tout de même réutilisé l'annonce télé sur les réseaux francophones au cours des mois de novembre à février. Certains outils promotionnels ont été reproduits, dont les miroirs que toutes considèrent être un outil efficace de promotion.

Région du Sud :

- Publicités : Le Métropolitain, L'Express de Toronto, l'Annuaire du Centre Francophone de Toronto;

- Dans les principaux annuaires communautaires du Grand Toronto (411, Pages Jaunes, Blue Book, Pink Pages, références sur sites Web pertinents, etc.);

- Promotion dans les écoles francophones de la région du grand Toronto et d'Halton-Peel: et le Conseil scolaire du Centre-Sud-Ouest : Présentation de la ligne et distribution de matériel promotionnel (affiches, teasers) et lors de rencontres avec les directions;

- Capsules publicitaires : contrat publicitaire d'une durée d'un an avec la radio CHOQ FM et participation à des émissions radiophoniques;

- Visites de maisons d'hébergement à Brampton et Mississauga (10) et distribution du matériel de Femaide;

- Couverture de plus de 200 événements dans la région du grand Toronto et d'Halton-Peel entre autres Afrofest, Pride parade, Carrassauga, Take back the night, World Refugee Day.

- Plus de 500 contacts avec des organismes communautaires :

Toronto : la Police de Toronto, le Toronto Emergency Medical Services (EMS), Assaulted Women's Helpline, le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH), Collège Boréal, Le journal Canoraaa, Association des femmes d'affaires francophones-Toronto (AFAF), la Clinique juridique du Centre francophone de Toronto, célébration du 8 mars, Collège du savoir, l'Aide à l'enfance,

Halton-Peel : L'association des Femmes d'affaires francophones de Peel, le Collège du Savoir, Connexion emploi, Retraite active, le Centre Culturel de Ressource Francophone pour les Communautés Ethniques (CEREFRAAC), le Service de santé de Peel, le Trillium Health Centre (Sexual Assault/Domestic Violence), le Distress Crisis Line Peel, Rape Crisis Sexual Assault Centre de Peel, le Rape Crisis Sexual Assault Centre de Halton, Peel Housing, le Victim Services of Peel, le Catholic Family Services of Peel- Heal Network, les services d'urgence de Peel et Halton : Police et pompier, Audmax Inc (services français pour nouveaux arrivants), African Community services, les différents bureaux de Peel Newcomer Information Centres.

Hamilton: le Bureau d'aide juridique, La Maison Africaine, COAST, Service mobile de crise en santé mentale (anglais), Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara,

l'Alliance des femmes immigrantes francophones, le Sexual Assault Centre, Inasmuch House, SACHA Sexual Assault Centre, l'organisme pour les Services d'intégration et d'adaptation de Hamilton (SISO).

Nous nous sommes aussi assurées qu'un lien vers la Ligne soit présent sur le site de Assaulted Women's Helpline.

La ligne Femaide est dorénavant bien établie dans la communauté. Femaide constitue un modèle de continuité entre les services, pour un meilleur soutien aux femmes aux prises avec la violence conjugale ou à caractère sexuel. Pour la communauté, il s'agit de se l'approprier pour qu'elle devienne la porte d'entrée aux services en français pour les femmes qui en ont besoin.

4. Programmes et activités communautaires

4.1 ActionFemmes

Ce programme, offert en partenariat avec le Centre francophone, a pour but de regrouper les femmes nouvellement arrivées, de les renseigner sur une variété de sujets d'intérêt à leur situation et de favoriser le réseautage entre elles. Conçu spécialement pour les femmes francophones immigrantes ou/et réfugiées, ce programme permet aux femmes d'échanger leurs connaissances, leurs difficultés et leurs expériences. Action femmes a connu un succès énorme pendant l'année 2007-2008 et a compté la participation de **619** femmes et de **406** enfants (492 femmes et de 412 enfants en 2006-07).

Les thèmes abordés lors des rencontres d'Actionfemmes sont les suivants :

- Santé mentale;
- Logement et droits des locataires;
- Activités pour le Saint Valentin;
- Le pouvoir des femmes;
- Sortie à la cabane à sucre;
- Santé des femmes et ostéoporose;
- Sexualité chez les enfants;
- Bien être social et loi en Ontario;
- Sortie à l'Ile, Place du Canada, Riverdale farm, CN Tower, Harborfront et Zoo de Toronto.

Un comité consultatif composé par les employées d'Oasis Centre des femmes, le Centre francophone de Toronto et le superviseur clinicien, a été appelé pour faire l'évaluation de ce programme en tenant compte de l'historique, de la participation, des objectifs de ce programme et du partenariat entre les deux organismes impliqués.

4.2 Programme Élan (préparation à l'emploi)

Ce programme, financé par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, a pour but d'aider les femmes qui ont à surmonter diverses difficultés à intégrer le marché du travail. Il est constitué en 3 étapes:

- 1) le service de suivi, dont 4 séries d'ateliers de préparation à la vie autonome, sont offerts par Oasis Centre des femmes pendant l'année;
- 2) les services en orientation de carrière. Ces services sont donnés par le Centre francophone;
- 3) les services de soutien à l'emploi offerts en collaboration avec plusieurs agences dans la communauté. Par la suite, les participantes peuvent suivre un cours d'introduction à l'informatique ou à des ateliers sur l'entrepreneuriat.

Au cours de l'année 2007-2008, le programme a de nouveau connu un succès remarquable. En effet, **79 nouvelles** femmes ont participé à une rencontre d'identification des besoins (61 en 2006-07) et **41** ont complété les ateliers de préparation à la vie autonome. **21 femmes** ont bénéficié d'une formation Élan en rencontres individuelles. Dix neuf (**19**) femmes ont obtenu un emploi; **14** sont retournées aux études et **18** ont obtenu un stage d'expérience canadienne. 7 femmes ont suivi le processus de démarrage de leur petite entreprise ou service.

Les points forts de ce programme sont les suivants :

- Les services individualisés et adaptés offerts aux femmes assistants à des ateliers ou des rencontres individuelles;
- Les séances spécifiques accordées à la confiance en soi et plan de carrière;
- Les séances de formation en informatique et en entrepreneuriat;
- La flexibilité du personnel qui rend possible d'établir parfois des rendez-vous après le quart de travail et cela est accordé à des femmes qui sont dans une situation exceptionnelle et en besoin urgent.

5. **Activités de promotion et communications**

5.1. Promotion, prévention et sensibilisation

En matière de promotion, prévention-sensibilisation et communications, nos objectifs principaux étaient :

- Développer une approche ouverte visant à élaborer un discours de sensibilisation autour de la violence faite aux femmes et démontrer l'expertise d'Oasis Centre des femmes
- Renforcer notre présence Renforcer l'image et la visibilité d'oasis Centre des femmes dans la communauté francophone
- Renforcer notre présence dans le GTA et dans la région de Halton-Peel auprès des organismes communautaires francophones, anglophones ou bilingues

- Augmenter nos partenariats dans les milieux communautaires et scolaires
- Participer et soutenir les activités communautaires de diverses manières

L'équipe de communication, promotion, sensibilisation-prévention est composée de trois personnes dont : la responsable des communication, la coordonnatrice des relations communautaires sensibilisation-prévention de Toronto et la coordonnatrice des relations communautaires sensibilisation-prévention de Brampton.

Les coordonnatrices ont pris leur poste respectif en octobre 2007, période à laquelle les statistiques en matière de représentations communautaires ont considérablement augmenté; voire doublé. Du 1^{er} avril 2007 au 30 septembre 2007, la Responsable des communications effectuait les représentations communautaires seules.

Le tableau ci-dessous présente succinctement les résultats obtenus au cours de l'année 2007-2008 :

COMMUNICATION PROMOTION, PRÉVENTION-SENSIBILISATION		
<p>Objectif général 2007-2008 : Renforcer l'image d'Oasis Centre des femmes dans la communauté en misant sur un discours public représentant l'expertise de l'organisme en matière de violence faite aux femmes</p>		
Événements	Définition	Nombre d'activités, de représentation ou de contacts
Représentations communautaires	Nombre de contacts, représentations, article de presse pris dans la communauté	Du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, nous avons établi 1742 contacts dans la communauté Trimestre Hiver 2008 : 740 contacts Trimestre Automne 2007 : 702 contacts Trimestre Printemps et été 2007 : 300 contacts
Couverture médiatique	Nombre d'entrevues à la radio ou à la télévision et nombre d'article parus dans la presse écrite	Du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, le Centre a été <u>cité 62 fois</u> dans les médias francophones
Commandites	Soutien de la communauté soit par un appui technique (expertise) ou par un soutien financier	Oasis Centre des femmes a soutenu <u>13 événements</u> au cours de l'année 2007-2008
Annonces publicitaires	Annuaire : Annuaire Yellow Pages, 211, Centre Francophone de Toronto Presse : Le Métropolitain, L'Express, Canadian Newcomer Magazine Radio : Capsules publicitaires à la radio communautaire CHOQ FM Internet : ZipLocal , 411.ca, 211.ca	Du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, le Centre a assuré sa présence publicitaire auprès de 10 formes de médias différents

COMMUNICATION PROMOTION, PRÉVENTION-SENSIBILISATION (SUITE)		
Campagne publicitaire	Campagne généralisée du 11 juillet au 18 août 2008 dans les transports en commun	Voir point suivant pour les retombées
Site Internet	Évaluation des visites depuis le 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008	<u>Nombre de visiteur unique</u> (l'internaute ne visite qu'une seule fois le site) : 11027 visites uniques du 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 <u>Nombre de visites</u> : (un même internaute peut visiter plusieurs fois le site) : 27007 visites 1 ^{er} avril 2007 au 31 mars 2008
Ententes de partenariat	Partenariat avec la radio communautaire CHOQ FM Entente avec l'école Jeunes Sans Frontières	Entrée en vigueur : octobre 2007 Entrée en vigueur : septembre 2008
Émission <i>ChoqolatThérapie</i>	Voir point suivant pour l'orientation générale de l'émission	Nombre d'émissions depuis l'entrée en vigueur de l'entente : 16 émissions diffusées

5.2 Campagne publicitaire dans le transport en commun : impact de la campagne

Les résultats obtenus relatent les informations suivantes:

Appels téléphoniques pour:

- S’informer sur les services et les programmes
- Recourir aux
- S’informer sur les possibilités de bénévolat
- S’informer sur les offres d’emploi disponibles
- S’informer sur les possibilités de partenariat

Suivi de la fréquentation du site Internet :

En comparaison avec les mois précédents, on constatera que les résultats ne présentent pas une différence remarquable pendant le mois de la campagne. Cependant, le mois de Juillet a attiré 2869 nombre de visite et exactement 1043 visiteurs.

Month	Unique visitors	Number of visits	Pages	Hits	Bandwidth
Jan 2007	1018	2713	5740	27319	767.14 MB
Feb 2007	1029	2390	4963	20733	665.02 MB
Mar 2007	1068	2539	5374	23462	648.29 MB
Apr 2007	890	2203	4826	19483	639.89 MB
May 2007	868	2271	4325	15355	571.28 MB
Jun 2007	901	2760	4619	15057	458.33 MB
Jul 2007	1043	2869	5077	22708	593.37 MB
Aug 2007	1113	2710	5282	22446	552.53 MB
Sep 2007	300	539	1196	4521	115.08 MB
Oct 2007	0	0	0	0	0
Nov 2007	0	0	0	0	0
Dec 2007	0	0	0	0	0
Total	8230	20994	41402	171084	4.89 GB

Autres résultats (témoignage de la Responsable des communications) :

- Quatre demandes de femmes pour faire du bénévolat. Elle sont aujourd’hui des femmes bénévoles actives;
- Une agence de communication: Eco Media nous a approchées pour connaître si on était intéressées par une nouvelle campagne;
- Environ une dizaine de personnes de mon entourage m’ont parlé de la publicité dans les bus, métro et streetcar;
- Parmi les partenaires, j’ai eu des commentaires du Centre Francophone de Toronto, Franco-Queer, CHOQ-FM et Costa Design.
- Daily Bread Advocacy Centre (foodbank) m’a approchée pour en savoir plus sur nos programmes

- Une thérapeute: Jeannine Allote nous a approchées pour faire un partenariat
- Couverture médiatique: un article dans l'Express

5.3 La Journée internationale de la femme

Nous avons choisi pour le programme de cette année le dévoilement de la pièce de théâtre d'Oasis Centre des femmes intitulée « Une histoire ordinaire », jouée par le personnel du Centre.

Cette pièce de théâtre écrite et jouée par les employées du Centre, fut énormément appréciée par l'ensemble des invités lors de notre soirée cocktail.

Nous avons compté environs 80 participants à notre activité du 8 mars 2008.

5.4 Émission radio ChoqolatThérapie

Concept de l'émission

L'émission que nous développons a pour objectif central d'informer et de sensibiliser la population francophone et Francophile de Toronto des services que nous offrons aux femmes francophones.

L'émission sera un tremplin pour élargir notre approche en mettant l'emphase sur des dossiers variés qui répondent aux besoins d'information et de sensibilisation des femmes francophones vivant dans la région.

L'émission sera organisée comme suit:

Promotion des services et programme du Centre.....	40%
Sujets divers, interviews, dossiers.....	60%

L'émission sera préparée par la Responsable des communications: Carole Nkoa, avec le soutien de l'équipe d'Oasis Centre des femmes selon les thèmes abordés; avec le soutien technique de l'équipe de CHOQ-FM.

Derrière cet objectif, Oasis Centre des femmes souhaite augmenter sa visibilité auprès de la communauté francophone en développant une image d'expert en la matière de violence faite aux femmes et des problématiques entourant la femme dans son milieu.

Objectifs de l'émission

- Offrir une émission interactive qui présente les problématiques entourant le quotidien de la femme francophone vivant dans le GTA;
- Offrir une émission variée qui aborde des sujets divers entourant les thèmes reliés au mandat de l'organisme: violence faite aux femmes, recherche d'emploi, informations sur la vie au Canada, immigration, problématiques de santé et santé mentale;

- Offrir une émission qui présente les services d'Oasis Centre des femmes aux femmes francophones de la Grande région de Toronto.

5.5 Emphase sur certains événements auxquels Oasis Centre des femmes participe

Tournoi de soccer CANORA

Six écoles du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud ont participé à la 9^{ème} édition du tournoi de soccer de la coupe Canora, le 16 octobre 2007 à Mississauga. Oasis a soutenu les équipes de filles en voulant souligner l'importance du sport dans la promotion de l'autonomie des femmes et des jeunes filles. En offrant aux jeunes filles l'occasion de s'investir dans des sports, à plus forte raison des sports comme le soccer, longtemps réservés aux hommes, elles se dotent de bases fortes pour leur épanouissement personnel.

Radiothon de la radio de Radio-Canada

Cet événement d'importance visait à amasser des fonds pour la campagne des paniers de Noël, ce qui permet, depuis de nombreuses années, de venir en aide à des familles démunies de la région à l'approche du temps des fêtes. Cette année encore quatre organismes communautaires ont partagé des fonds amassés : Oasis Centre des femmes, le CFT, Le Regroupement des femmes immigrantes et les Centres d'accueil Héritage. Oasis Centre des femmes a aidé plus de 50 femmes dont la plupart femmes monoparentales en leur offrant des services d'urgence alimentaire.

Journée nationale de commémoration le 6 décembre

Pour souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, Oasis Centre des femmes et le comité Women Won't forget ont uni leurs efforts pour rendre hommage aux 14 femmes de l'École polytechnique tuées en 1989 et aux 500 femmes assassinées dans la grande région de Toronto depuis 1990. Plus de 200 personnes se sont rassemblées pour la vigile du 6 décembre.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2007-2008

Josée Guibord	Présidente
Isabelle Jeanson	Vice-présidente
Géraldine Offen	Trésorière et secrétaire
Jennifer Danny	Administratrice
Zheni Nasi	Administratrice
Susan Ship	Administratrice
Priya Persaud	Administratrice, désignée secrétaire au cours de l'année par les membres du CA.

LE PERSONNEL

- ❖ Directrice générale : Tatjana Sekulic
- ❖ Responsable administrative : Marion Bonafos
- ❖ Responsable des communications : Carole Nkoa
- ❖ Responsable de l'intervention : Mawuena Gbesemete
- ❖ Coordinatrice d'Élan (programme de préparation à l'emploi) : Parvine Bahramian
- ❖ Coordinatrice Femmes immigrantes et réfugiées : Mina Himmi Razzokia
- ❖ Coordinatrice Relations communautaires Toronto: Gnilane Turpin
- ❖ Secrétaire réceptionniste : Alison Milan
- ❖ Intervenantes à la ligne de soutien : Samite Yusuf et Adama Touré
- ❖ Autres Intervenantes à la ligne de soutien : Ayem Ayukarrey, Dominique Lemelin, Fatouma Coulibaly, Sandrine Tonoukouin, Najia Benlakhdim
- ❖ Agentes de liaison pour la ligne : Rosalie Sioui et Gnilane Turpin
- ❖ Intervenante counselling : Sophie Dallet
- ❖ Intervenante counselling Brampton : Josette Serguier
- ❖ Coordinatrice relations communautaires Brampton : Arlène Bissonnette
- ❖ Intervenante en appui transitoire et soutien au logement: Hortense Tokoto-Dayas

**OASIS CENTRE DES FEMMES INC.
RÈGLEMENTS MODIFIÉS ET MIS À JOUR¹**

Approuvés par les membres d'Oasis le 1er juin 2006

¹ Dans ce document, on utilise le féminin pour représenter les deux genres.

RÈGLEMENTS D'OASIS CENTRE DES FEMMES

TABLE DES MATIÈRES

I	Nom et nature.....	p.29
II	Composition de la membriété.....	p.30
III	Droits et devoirs des membres.....	p.30
IV	Structure – assemblée générale.....	p.31
V	Structure – conseil d'administration.....	p.34
VI	Structure – dirigeante.....	p.39
VII	Dispositions diverses.....	p.40

I Nom et nature

1. Nom de l'organisme

Le nom de l'organisme est Oasis Centre des femmes Inc. (« Oasis Centre des femmes »).

2. Logo

Le logo officiel d'Oasis Centre des femmes apparaît à l'entête de ce document.

3. Mission

Oasis Centre des femmes a pour mission d'éliminer la violence et d'améliorer la situation des femmes francophones de la grande région de Toronto :

- en leur offrant des services variés qui visent à promouvoir leur autonomie tout en les soutenant dans leurs démarches et ;
- en sensibilisant la communauté à la violence faite aux femmes.

4. Buts

- Promouvoir dans la communauté francophone des connaissances, des attitudes et des comportements qui prônent la non-violence, autant au niveau individuel que collectif.
- Promouvoir des changements dans les conditions sociales qui perpétuent la violence.
- Assurer à toutes les femmes francophones de Toronto l'accès aux services confidentiels qui répondent à leurs besoins.

5. Mandat

- Offrir des services de soutien pour femmes victimes/survivantes de violence.
- Répondre aux besoins de la diversité des femmes francophones.
- Mettre sur pied des services de prévention de la violence axés sur le développement communautaire, l'éducation, la sensibilisation, l'action sociale et le marketing social.
- Faire toute autre chose qui favorise la réalisation des objets susmentionnés ou qui en résulte.

6. Siège social

Le siège social d'Oasis Centre des femmes est situé à Toronto et dans tout autre lieu que peut choisir, de temps à autre, le conseil d'administration.

7. Territoire

Oasis Centre des femmes dessert la communauté francophone qui demeure ou travaille à Toronto et, au besoin, dans les régions avoisinantes.

8. Langue de travail

La langue de travail d'Oasis Centre des femmes est le français.

9. En cas d'ambiguïté ou d'imprécision, la Loi sur les personnes morales de l'Ontario prévaut sur ces statuts.

II Composition de la membricité

10. Éligibilité

Est éligible comme membre, toute personne (homme ou femme) qui en fait la demande et répond à l'ensemble des critères suivants :

- Agée d'au moins 16 ans ;
- Francophone ou francophile ;
- Cliente ou bénévole d'Oasis Centre des femmes, ou résidente, ou travaillant sur le territoire desservi par Oasis Centre des femmes ;
- Appuyant la mission d'Oasis Centre des femmes ;
- Ayant signé le certificat de membricité d'Oasis Centre des femmes ;
- Ayant participé à une séance d'information sur Oasis Centre des femmes.

Les demandes d'adhésion doivent être approuvées par le conseil d'administration.

La secrétaire avise sans tarder les nouvelles membres de leur admission.

11. Membre honoraire

Le conseil d'administration peut en tout temps nommer une membre honoraire à l'organisme, soit une personne ou un organisme, pour reconnaître les services exceptionnels rendus à Oasis Centre des femmes ou à la communauté francophone. La membre honoraire est invitée à participer comme observatrice avec droit de parole à l'assemblée générale annuelle.

III Droits et devoirs des membres

12. Vote

Chaque membre en règle a droit de vote lors des assemblées générales et extraordinaires, en accord avec la règle suivante : une membre = un vote.

13. Frais d'adhésion

Le conseil d'administration se réserve le pouvoir de déterminer les frais d'adhésion.

14. Perte de la qualité de membre

Toute membre qui ne s'acquitte pas de ses frais d'adhésion (s'il y a lieu), selon la procédure et les délais adoptés par le conseil d'administration perd son droit d'être membre d'Oasis Centre des femmes.

15. Démission

Toute membre qui souhaite démissionner doit le faire par écrit. La démission entre en vigueur dès son acceptation par le conseil d'administration.

En cas de démission, la membre demeure redevable des frais d'adhésion et de toute somme qu'elle devait à Oasis Centre des femmes avant que le conseil d'administration n'accepte sa démission.

16. Révocation

16.1. Révocation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration peut suspendre, par vote de deux tiers (2/3) de ses membres, une membre pour tout motif grave.

16.2. Révocation par l'assemblée générale

L'assemblée générale peut radier une membre pour motif grave par vote de deux tiers (2/3) de ses membres présentes ; l'assemblée doit aviser les membres au préalable d'une telle motion et la présidence d'assemblée doit l'inviter à fournir des explications avant de demander le vote sur la question.

IV Structure – assemblée générale

17. Assemblée générale

17.1. L'assemblée générale est l'autorité suprême d'Oasis Centre des femmes.

Elle en regroupe toutes les membres. Sauf disposition contraire des présents règlements, ses décisions sont prises à la majorité simple des voix, c'est-à-dire 50% plus un.

17.2. Toutes les membres d'Oasis Centre des femmes ont droit de vote. Seules les femmes peuvent être élues conformément aux dispositions de l'article 10 des présents règlements.

18. Assemblée générale annuelle

Une assemblée générale est tenue au moins une fois par année fiscale et lorsqu'elle est convoquée par le conseil d'administration.

19. Ordre du jour

L'ordre du jour des assemblées générales est fixé par le conseil d'administration. Les points suivants sont prévus à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle :

- 19.1. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale et de toute autre assemblée générale spéciale ;
- 19.2. Bilan financier vérifié ;
- 19.3. Rapport annuel sur la gestion d'Oasis Centre des femmes ;
- 19.4. Élection des membres du conseil d'administration ;
- 19.5. Examen des propositions de modifications aux règlements.

20. Quorum

Les membres présentes à l'assemblée générale en constituent le quorum avec un minimum de 10 membres.

21. Pouvoirs de l'assemblée générale

L'assemblée générale :

- 21.1. détermine les grandes orientations d'Oasis Centre des femmes ;
- 21.2. reçoit les rapports sur la gestion d'Oasis Centre des femmes ;
- 21.3. approuve les états financiers de l'exercice clos ;
- 21.4. désigne la vérificatrice ;
- 21.5. élit les membres du conseil d'administration (ou administratrices) ;
- 21.6. délibère sur toute autre question portée à l'ordre du jour.

22. Avis de convocation

Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale. La convocation à l'assemblée générale annuelle doit être envoyée aux membres au moins 30 jours avant la date fixée. L'avis de convocation contient des renseignements concernant la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

23. Avis de convocation spéciale

Une assemblée générale spéciale doit être convoquée par le conseil d'administration ;

23.1. à la demande écrite de la majorité des membres du conseil d'administration ;
ou

- 23.2. à la demande écrite de dix (10) membres ;

23.3. L'ordre du jour d'une assemblée générale spéciale ne traite que du sujet de la convocation.

L'avis de convocation est publié dans au moins deux médias francophones d'information. La convocation à l'assemblée générale annuelle spéciale doit être envoyée aux membres au moins sept (7) jours ouvrables avant la date fixée.

24. Élections

Les procédures suivantes s'appliquent lors de la tenue d'élections à l'assemblée générale ;

24.1. Comité de nomination

Avant chaque assemblée générale, le conseil d'administration nomme un comité de nomination parmi les administratrices. Le mandat de ce comité est de présenter à l'assemblée une liste de candidates potentielles, suivant les exigences des présents règlements, et qui vise une représentation diversifiée de la communauté.

24.2. Période de mise en candidature

La période de mise en candidature débute après l'ouverture officielle de l'assemblée et avec la lecture du rapport du comité de nomination par la présidente et reste ouverte jusqu'à la proposition de clôture de cette période.

24.3. Mise en candidature en provenance de l'assistance

Les membres présentes peuvent présenter des candidatures à la présidente du comité de nomination, avant la clôture de la période de mise en candidature, en accord avec les exigences des présents règlements en utilisant le formulaire ou la procédure prévue à cet effet.

24.4. Validation

Chaque mise en candidature est présentée par deux (2) membres présentes. Toute mise en candidature de personnes absentes doit être accompagnée de l'assentiment écrit de la candidate.

24.5. Clôture de la période de mise en candidature

Après le vote sur la proposition de clôture, la présidente du comité de nomination présente à la présidente de séance la liste finale des mises en candidature.

24.6. Vote

Seulement un vote par membre présente est accepté. Le vote se fait par vote secret au moyen de bulletin de vote. Les personnes qui recueillent le nombre le plus élevé de votes sont élues.

25. A chaque assemblée générale annuelle, les administratrices sont élues et exercent leurs fonctions durant deux (2) ans à partir de leur élection. Le nombre d'administratrices élues alterne entre trois (3) et quatre (4) chaque année.

26. Délégation des pouvoirs

L'assemblée générale délègue au conseil d'administration tous ses pouvoirs législatifs et exécutifs, à l'exception de ceux qui lui sont spécifiquement réservés par les règlements. Les administratrices gèrent toutes les affaires d'Oasis Centre des femmes et, en toutes circonstances, concluent ou approuvent des contrats légitimes au nom d'Oasis Centre des femmes et négocient un emprunt au besoin.

27. Postes vacants

Les administratrices peuvent, si elles le jugent nécessaire, nommer une membre d'Oasis Centre des femmes pour combler un poste vacant au sein du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Si elles choisissent de combler le poste, les administratrices communiqueront avec quelques candidates potentielles. Les candidates seront invitées à se présenter au conseil d'administration soit par écrit, soit sur bande sonore. L'élection se fera par vote secret des administratrices. Le poste peut également demeurer libre jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

V Structure – conseil d'administration

28. Responsabilités

Le conseil d'administration s'assure de l'administration d'Oasis Centre des femmes au nom de ses membres. Les administratrices doivent voir à la mise en œuvre de la mission d'Oasis Centre des femmes. Le conseil d'administration prescrit les fins organisationnelles et non pas les moyens pour y arriver, c'est-à-dire qu'il définit les résultats et établit les objectifs annuels et à long terme.

29. Composition

Le conseil d'administration est composé d'un minimum de 3 personnes et un maximum de neuf (9) membres. Le conseil d'administration comprend :

29.1. La présidente, la vice-présidente, la secrétaire, la trésorière d'Oasis Centre des femmes et les autres administratrices, nommées par et parmi les élues, selon la procédure prescrite par les règlements ;

29.2. La présidente sortante (s'il y a lieu) avec voix consultative seulement ;

29.3. La directrice générale d'Oasis Centre des femmes, avec voix consultative seulement.

30. Employées et clientes au conseil d'administration

30.1. Une personne ne peut être élue ou nommée au conseil d'administration si elle est, ou a été dans les 24 mois qui précèdent cette date, une employée permanente ou contractuelle d'Oasis Centre des femmes.

30.2. Clientes et conseil d'administration

Aucune membre d'Oasis Centre des femmes ne peut à la fois siéger au conseil d'administration et être cliente des services de soutien. Toute cliente qui utilise les services de soutien pour une période de moins de trois mois doit attendre un minimum de six mois après avoir terminé d'utiliser ces services avant de siéger au conseil d'administration. Toute membre du conseil d'administration qui a recours aux services de soutien durant son mandat, doit démissionner du conseil d'administration immédiatement.

30.3. Aucune membre du conseil d'administration ne peut poser sa candidature pour un poste d'employée à Oasis Centre des femmes à condition d'avoir quitté le conseil d'administration pour une période d'au moins 3 mois.

31. Définition des rôles des membres du conseil d'administration

31.1. Membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élues par et parmi les membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle. Toute membre du conseil d'administration a comme rôle : d'assister et de participer pleinement aux réunions du conseil d'administration et des comités, en discutant des propositions et en participant au vote ; de se familiariser avec les statuts constitutifs d'Oasis Centre des femmes, les règlements, les politiques, les lois appropriées et les tâches d'un membre du conseil ; et de se renseigner au sujet des programmes d'Oasis Centre des femmes et des services de soutien administratifs, y compris ses finances. Une membre du conseil d'administration d'Oasis Centre des femmes participe aux activités d'Oasis Centre des femmes en tant que membre du conseil d'administration et non en tant que bénévole. Aucune membre du conseil d'administration d'Oasis Centre des femmes ne peut faire partie de l'équipe d'écouter et d'intervenantes de la ligne d'écoute régionale.

31.2. Présidente du conseil d'administration

La présidente du conseil d'administration sera la même que la présidente d'Oasis Centre des femmes. Elle est la porte-parole officiel d'Oasis Centre des femmes et préside les réunions du conseil d'administration. Elle exerce

son droit de vote lors de chaque proposition. Elle s'assure que les membres du conseil d'administration jouent adéquatement leur rôle.

31.3. La présidente sortante peut :

Avoir terminé son terme au conseil d'administration et par conséquent n'être plus sujette à réélection. Elle est donc reconnue par l'assemblée générale comme présidente sortante ou décider de ne pas solliciter une réélection et être reconnue par l'assemblée générale comme présidente sortante ou le devenir à une réunion, suivant l'assemblée générale, à laquelle réunion elle n'a pas été réélue présidente du conseil d'administration.

La présidente sortante demeure en fonction pour un maximum d'un an.

32. Définition des rôles lors des réunions du conseil d'administration

32.1. La présidente des réunions du conseil d'administration

La présidente des réunions du conseil d'administration sera la même personne que la présidente du conseil d'administration à moins que celle-ci soit absente. En cas d'absence, la vice-présidente ou une autre administratrice sera la présidente de la réunion.

32.2. La secrétaire des réunions du conseil d'administration

La secrétaire des réunions du conseil d'administration sera la même personne que la secrétaire d'Oasis Centre des femmes à moins que celle-ci soit absente. En cas d'absence, une autre administratrice sera la secrétaire de la réunion. La secrétaire voit à ce qu'il y ait les notes nécessaires à la rédaction des procès-verbaux, qui sont consignés dans le registre prévu à cet effet.

33. Comité exécutif

Le comité exécutif sera composé de la présidente, la vice-présidente, la trésorière et la secrétaire et le quorum sera établi à trois (3) personnes. Il sera donc mandaté par le conseil d'administration pour étudier des questions d'urgence ou qui requiert la confidentialité, et les régler lorsque l'étude de certaines questions ne peut pas être reportée à la prochaine réunion du conseil d'administration. Le comité sera convoqué par la présidente du conseil d'administration.

34. Une bénévole est une personne qui donne de son temps à Oasis Centre des femmes et qui est ni membre du conseil d'administration, ni employée d'Oasis Centre des femmes.

35. Durée des mandats

Aucune administratrice ne peut siéger au conseil d'administration durant plus de deux (2) mandats consécutifs. Cependant, après un intervalle d'un mandat, elle pourrait être élue à nouveau.

36. Réunions du conseil d'administration

36.1. Fréquence

Le conseil d'administration se réunit au moins neuf (9) fois par année, et chaque fois qu'il est convoqué par la présidente.

36.2. Quorum

Le quorum nécessaire aux délibérations est composé d'une majorité simple, c'est-à-dire 50% plus une, des administratrices.

36.3. Élections

À la première réunion qui suit l'assemblée générale, les administratrices décident de la date de la réunion pour l'élection aux postes de présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorière pour un mandat d'une durée de deux (2) ans. Ces réunions sont présidées par la directrice générale jusqu'après le scrutin qui détermine une présidente.

36.4. Convocation spéciale

La présidente doit convoquer le conseil d'administration sur demande écrite de la majorité des membres du conseil.

36.5. Réunion des administratrices

Si toutes les administratrices d'Oasis Centre des femmes y consentent, une réunion des administratrices pourrait avoir lieu par conférence téléphonique, électronique ou par autre moyen, tant que ce moyen permet aux participantes de la réunion de s'entendre simultanément et instantanément.

36.6. Une proposition signée à la place d'une réunion

Une proposition par écrit, signée par toutes les administratrices qui ont droit de vote sur la dite proposition, aura la même valeur qu'une proposition acceptée lors d'une réunion normale des administratrices.

37. Démissions

Après trois (3) absences injustifiées ou deux (2) absences injustifiées consécutives, une administratrice est considérée comme ayant démissionné. Après quatre (4) absences justifiées, une administratrice est également considérée comme ayant démissionné. La présidente du conseil confirme alors la démission par écrit. Toute administratrice peut démissionner moyennant un avis écrit à Oasis Centre des femmes.

38. Destitution

Une administratrice d'Oasis Centre des femmes peut être destituée de ses fonctions pour motif grave par motion adoptée aux deux tiers (2/3) de voix, soit à l'assemblée générale annuelle, soit à une réunion du conseil d'administration. Il faut aviser les administratrices et/ou les membres au préalable du dépôt d'une telle motion.

39. Confidentialité

Toute administratrice et toute personne-ressource associée temporairement ou à long terme aux affaires du conseil d'administration est tenue de respecter le caractère confidentiel des questions jugées par le conseil d'administration.

40. Conflits d'intérêt

Si une administratrice a un intérêt pécuniaire direct ou indirect dans un contrat, une soumission ou autre transaction qui fait l'objet d'une décision du conseil d'administration, elle doit, dès que possible, après l'ouverture de la séance, faire état de son conflit d'intérêt, qui est inscrit au procès verbal. Elle quitte la salle et s'abstient alors de participer à l'étude et à la discussion du dossier ainsi qu'au vote sur la question. Elle ne cherche pas non plus à influencer de quelque façon que ce soit l'issue du vote.

41. Rémunération

Les administratrices n'ont droit à aucune rémunération. Elles ne peuvent pas retirer de bénéfices directs ou indirects de leurs fonctions. Oasis Centre des femmes rembourse toutefois les dépenses raisonnables engagées par les administratrices dans l'exercice de leurs fonctions, selon la politique administrative d'Oasis Centre des femmes.

42. Comités

Le conseil d'administration peut créer et dissoudre des comités composés d'administratrices et toute autre personne, au besoin. Aucun comité n'a un pouvoir décisionnel.

42.1. Chaque comité doit faire un rapport de ses activités et le soumettre au conseil sur demande.

42.2. Les comités ont le rôle de guider les actions du conseil. La composition et les recommandations des comités doivent recevoir l'approbation du conseil d'administration.

VI Structure – dirigeante

43. Chaque année, les dirigeantes suivantes seront nommées par le conseil d'administration :

- a) la présidente
- b) la vice-présidente
- c) la secrétaire et
- d) la trésorière.

44. Définition des rôles des dirigeantes

44.1. La présidente

La présidente, élue par et parmi les administratrices, représente Oasis Centre des femmes dans les actes de la vie civile. Á l'exception des pouvoirs du conseil d'administration, la présidente est responsable de la gestion des affaires d'Oasis Centre des femmes et est chargée de s'assurer que les décisions et résolutions du conseil d'administration soient accomplies et mises en œuvre. La présidente s'assure que les dirigeantes jouent adéquatement leur rôle.

44.2. La vice-présidente

La vice-présidente, élue par et parmi les membres du conseil d'administration, remplace la présidente en son absence et la seconde dans toutes ses entreprises.

44.3. La secrétaire

La secrétaire, élue par et parmi les membres du conseil d'administration, est greffier d'office du conseil d'administration. Elle assiste à toutes les réunions du conseil d'administration et agira comme secrétaire des réunions à moins qu'elle soit absente. Elle assure l'envoi de tous les avis nécessaires aux membres et aux administratrices. La secrétaire est dépositaire du sceau officiel, des livres, des documents, des dossiers, de la correspondance, des contrats et de tout autre document d'Oasis Centre des femmes qu'elle ne remettra à personne sauf sur l'ordre du conseil d'administration.

44.4. La trésorière

La trésorière, élue par et parmi les membres du conseil d'administration, exerce les fonctions habituelles de trésorière, s'assure que l'on consigne un relevé complet et exact des recettes et des déboursements d'Oasis Centre des femmes dans les registres comptables. Elle voit à ce que l'on dépose aussi l'argent et les autres biens dans des comptes en banque établis au nom d'Oasis Centre des femmes suite à la décision du conseil d'administration.

45. La directrice générale

Une directrice générale sera nommée par le conseil d'administration. Elle maintiendra ce poste jusqu'à sa démission ou son remplacement. La directrice générale s'assure que toutes les employées jouent adéquatement leur rôle. La directrice générale doit élaborer la planification stratégique permettant à l'organisme d'atteindre les résultats déterminés par le conseil d'administration pour l'année en tenant compte des ressources financières mises à sa disposition et aux politiques d'encadrement établies.

La directrice générale doit adéquatement gérer les employées, leur assurer une direction efficace et mettre en place des mécanismes de contrôle qui lui permettent de répondre aux attentes du conseil d'administration.

45.1. Bien que le rôle du conseil d'administration se limite habituellement à l'élaboration des politiques les plus vastes, leur mise en œuvre et la prise des décisions qui en découle sont déléguées à la directrice générale. Le rendement de la directrice générale sera considéré comme étant synonyme de la performance de l'organisme.

VII Dispositions diverses**46. Exercice financier**

À moins que le conseil d'administration n'en décide autrement, l'exercice financier annuel d'Oasis Centre des femmes se termine le 31 mars de chaque année.

47. Affaires financières

Tous les chèques, les lettres de change et autres demandes de paiement ainsi que les effets à payer et autres dettes d'Oasis Centre des femmes doivent porter la signature soit de deux administratrices, soit d'une administratrice et de la directrice générale.

48. Vérification financière

Les livres et les états financiers d'Oasis Centre des femmes sont vérifiés chaque année dans les trois mois suivant la fin de l'exercice financier, par les vérificatrices nommées à cette fin lors de chaque assemblée générale annuelle des membres.

49. Règles de procédure

Les présents règlements sont régis par le Code Morin et, en cas de conflits de procédure, c'est la dernière version du Code qui prévaut.

50. Amendements aux règlements

- 50.1. Un amendement aux présents règlements a droit de considération seulement à l'assemblée générale annuelle et ne peut être adopté que par un vote d'au moins deux tiers (2/3) des membres présentes.
- 50.2. Le texte écrit de tout amendement doit être reçu au siège social d'Oasis Centre des femmes trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Deux (2) membres en règle doivent signer la proposition.
- 50.3. La substance de tout amendement doit être indiquée dans les avis de convocation à l'assemblée générale annuelle et le texte exact doit être disponible au siège social d'Oasis Centre des femmes trente (30) jours avant l'assemblée ou par envoi aux membres sur demande.
- 50.4. Toute proposition d'amendement ne respectant pas les délais prévus à l'article 50.2 ou soumise lors d'une assemblée générale spéciale a droit de considération à raison de neuf dixième (9/10) des voix à l'assemblée générale et nécessite le vote de neuf dixième (9/10) des membres présentes.

51. Entrée en vigueur des règlements

Les présents règlements entrent en vigueur le jour de leur adoption à la fin de la réunion à laquelle ils ont été adoptés.

Adoptés par l'assemblée générale annuelle, en date du 22 juin, 1998.

Modifications adoptées par l'assemblée générale annuelle, en date du 16 juin 2006.

AVIS DE CONVOCATION

ANNONCE

***Oasis Centre des femmes vous invite à son
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.***

Le mercredi 9 juillet 2008, à 18h00

au Metro Hall · 55 rue John (Subway St Andrews Station)

*Les personnes intéressées à devenir membre ou à faire partie
du conseil le 9 juillet 2008 sont priées de nous joindre au
416.591.6565 poste 221, au plus tard le 7 juillet 2008.*

www.oasisfemmes.org

